



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Insertion professionnelle des seniors

Question écrite n° 17305

Texte de la question

M. Thibaut François alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'insertion professionnelle des seniors. Selon la « photographie du marché du travail » de l'Insee, 83 % des personnes ayant entre 50 et 54 ans étaient en activité en 2023. Cependant, la part des seniors en activité chute drastiquement à partir de 55 ans : on observe un taux de 77 % entre 55 et 59 ans et seulement à 38,9 % pour les 60-64 ans. En effet, de nombreuses difficultés persistent encore, alors que l'âge de départ à la retraite recule. Ce paradoxe persistant laisse de nombreux seniors dans des périodes de chômage long et de précarité. Selon une étude de Malakoff Humanis, 7 seniors sur 10 (50-64 ans) ont une période de chômage. Malgré l'objectif du Gouvernement visant à atteindre les deux tiers de 60-64 ans en activité d'ici 2030, les seniors continuent d'être délaissés et sans soutien du Gouvernement pour appuyer leur réinsertion professionnelle. Enfin, les lundi 8 et mardi 9 avril, les syndicats se sont réunis pour discuter de la réforme de l'assurance-chômage et de la problématique de l'emploi des seniors. Le Gouvernement n'a pas encore clairement exprimé ses projets de dispositifs visant à soutenir la réinsertion professionnelle des seniors. Par conséquent, il souhaite connaître les dispositifs qui seront mis en place pour assurer la réinsertion professionnelle des seniors.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17305

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2024](#), page 3161

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)